



## **DOSSIER DE PRESSE**

Mars 2010

Lancement de la recherche

ANRS DRAG'TEST

# **Dépistage du VIH : AIDES, l'ANRS et le Conseil général des Bouches-du-Rhône font bouger les lignes !**

**avec la recherche biomédicale :**

ANRS  DRAGTEST

## Introduction

L'offre actuelle de dépistage du VIH en France s'adresse de manière indistincte à l'ensemble de la population et repose sur des objectifs et un dispositif de santé publique conçus dans les premières années de l'épidémie.

L'analyse des dynamiques de l'épidémie en fonction des différentes populations concernées montre des besoins et des motivations du recours au dépistage très différents et qui ne trouvent pas de réponses spécifiques dans le dispositif actuel.

Pour exemples, dans la population des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH<sup>1</sup>), le recours au dépistage est beaucoup plus fréquent qu'en population générale, les découvertes récentes de séropositivité (moins de 6 mois après l'infection) aussi, mais pour autant sont rapportés un sentiment d'inadéquation du counselling pré et post-test, une variabilité très grande des pratiques de recours au dépistage et un délai moyen encore trop long entre l'infection et la connaissance de la séropositivité.

Face à ces constats, les populations concernées (notamment les HSH), les acteurs de AIDES, l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales ont souhaité explorer une offre alternative de dépistage, de type communautaire et peu-médicalisée, en s'appuyant sur les possibilités offertes par l'usage des tests rapides.

Ainsi, deux recherches basées sur le test à résultat rapide ont été mises en place :

- l'étude ANRS COM'TEST, lancée en Novembre 2008, à Montpellier, est une recherche biomédicale sur les critères de qualité, de faisabilité et d'évaluation d'une offre de dépistage communautaire, dans des locaux de AIDES, en direction des HSH visés par les actions associatives de prévention et de réduction des risques sexuels.
- l'étude ANRS DRAG' TEST, lancée à Marseille le 25 Mars 2010, est également une recherche biomédicale. Elle est menée par l'ANRS, AIDES et le Conseil général des Bouches-du-Rhône pour le site de Marseille. L'étude bénéficie également de la collaboration de l'Unité 912 de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM). Il s'agit ici de comparer l'impact de deux types de proposition de dépistage auprès des HSH qui s'adressent aux centres de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) : dépistage classique CDAG versus dépistage rapide avec un counselling communautaire.

---

<sup>1</sup> On parle des hommes ayant des relations sexuelles entre hommes, population qui comprend la communauté gay et plus largement l'ensemble des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, régulièrement ou ponctuellement, sans appartenance à une communauté particulière.

## **Le dépistage communautaire à résultat rapide**

### ***Elargir l'offre de dépistage***

Actuellement en France, le test de dépistage du VIH est réalisé sur prescription d'un médecin, par une prise de sang, effectuée par un infirmier ou un laborantin. Ce dispositif de dépistage médicalisé est limité au cabinet du médecin, au laboratoire d'analyses médicales, à l'hôpital ou aux Consultations de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG).

En France, environ 36 000 personnes ignorent leur séropositivité et 33% des personnes séropositives ont une prise en charge tardive (Rapport Yeni 2008). Or, les séropositifs qui s'ignorent sont la population la plus à risque de transmettre le VIH, notamment en début d'infection (6 premiers mois). Par ailleurs, une forte exposition sexuelle au VIH nécessite un recours fréquent au dépistage.

La diversification de l'offre de dépistage, recommandée par l'OMS, conduira à l'identification plus précoce de cas de VIH et par conséquent, à un niveau individuel, permettra une prise en charge médicale précoce afin de préserver au maximum la fonction immunitaire de la personne et de limiter la progression clinique de la maladie, et à un niveau collectif, limitera la transmission secondaire et la propagation du virus. Identifier rapidement les personnes infectées et cibler les personnes non-diagnostiquées sont les deux principales pistes d'amélioration du dépistage.

En France, les recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé) dans son rapport de 2008 reconnaissent une place à des acteurs non-professionnels de la santé dans l'usage des tests à résultats rapides dans le cadre de projets soumis à évaluation.

### ***La démarche de AIDES : des besoins des personnes concernées à l'innovation***

AIDES met en œuvre ses stratégies dans une démarche communautaire, c'est-à-dire un fonctionnement dans lequel des personnes, à un moment donné et dans un contexte donné, identifient qu'elles partagent une même problématique et décident de former ou de rejoindre un groupe pour agir collectivement, afin de surmonter les obstacles générés par cette problématique.

Ainsi, AIDES se base sur les besoins constatés et recueillis sur le terrain lors de ses actions de prévention auprès des personnes concernées par le VIH et les stratégies de prévention, pour ensuite réfléchir à la mise en œuvre de solutions innovantes.

Partant du constat que les personnes rencontrées dans ses actions de terrain ne vont pas se faire dépister aussi souvent qu'elles le désirent, par peur d'être jugées, par exemple parce qu'elles viennent se faire dépister pour la troisième fois cette année, l'association souhaite, par la mise en place d'une nouvelle offre de dépistage, attirer les personnes qui évitent les structures classiques et celles qui prennent des risques répétés.

C'est ainsi qu'a été initié un projet de dépistage du VIH s'appuyant sur des tests à résultats rapides. AIDES a choisi de participer à l'évaluation d'une approche communautaire, peu médicalisée en proposant un lieu d'échange, où les personnes peuvent venir parler de leur sexualité et de leurs pratiques sexuelles avec des militants associatifs sans aucun tabou. Cette proposition s'inscrit dans une démarche complémentaire pour élargir l'offre de dépistage médicalisée.

La volonté d'innovation de l'association AIDES lui permet d'être précurseur dans de nombreuses actions de lutte contre le VIH. Dans cet état d'esprit, AIDES a su entendre les personnes rencontrées lors des actions de prévention. En œuvrant pour que l'élargissement de l'offre de dépistage en France prenne une dimension communautaire, elle montre ainsi le rôle des acteurs associatifs, complémentaires du monde médical.

### **Une offre de dépistage inadaptée aux besoins des homosexuels masculins**

En France, depuis le début de l'épidémie de VIH/sida, la population homosexuelle masculine est largement touchée par l'infection. Bien que la proportion d'HSH infectés par le VIH ait diminué sur les 10 dernières années, elle est estimée à 29 % des nouveaux diagnostiqués en 2006<sup>2</sup>. Cependant, la surveillance du VIH menée par l'InVS montre qu'au sein de la population HSH, le nombre de découvertes de séropositivité ne diminue pas et que l'âge moyen des personnes diagnostiquées est stable, d'où une augmentation régulière des séropositifs dans cette population. De plus, les homosexuels masculins sont 70 fois plus touchés par l'épidémie que la population hétérosexuelle.

Dans l'enquête PREVAGAY<sup>3</sup> (novembre 2009), 15 % des répondants ont déclaré être séropositifs au VIH. Mais l'analyse des tests pratiqués montre qu'environ 1 gay sur 6 (17,7%) était en fait séropositif au VIH. **1 gay séropositif sur 5 ne sait donc pas qu'il est porteur du virus.**

Les enquêtes, les entretiens, les groupes de parole mettent à jour, notamment dans le milieu communautaire et associatif, les difficultés que rencontrent certains HSH lors de leurs contacts, souvent répétés avec le personnel médical participant aux dispositifs de dépistage. Il peut parfois être difficile d'aborder concrètement la question des pratiques et des comportements sexuels par peur d'être incompris, voire jugé lorsque l'on a recours au dépistage d'une manière régulière et répétée.

Jusqu'à présent, les barrières techniques et réglementaires<sup>4</sup> ne permettaient pas, en France, de proposer aux HSH un accès à la connaissance de leur statut sérologique immédiatement après l'entretien de prévention.

Or le tout récent rapport **Lert/Pialoux** (rendu public en Novembre 2009), sur l'évolution de la prévention du VIH, pose la prévention chez les HSH comme une priorité absolue et urgente et accorde une place centrale à une offre de dépistage ciblée et adaptée à cette population. Les auteurs insistent sur le dépistage comme axe fondamental pour arrêter l'épidémie. Il faut connaître son statut sérologique pour adopter des comportements de prévention responsables, il est plus que jamais indispensable que chacun puisse avoir accès à un dépistage adapté à ses besoins.

---

<sup>2</sup> Chiffres InVS (Institut National de veille Sanitaire)

<sup>3</sup> Enquête PRAVAGAY – Invs Novembre 2009

<sup>4</sup> Arrêté du 28 avril 2003 fixant les conditions particulières d'évaluation et d'utilisation des réactifs de dépistage et de confirmation des anticorps anti-VIH 1 et 2 et des anticorps anti-HTLV I et II.

## **ANRS DRAG'TEST, un projet expérimental inédit**

Aujourd'hui, en France, le contexte légal ne reconnaît pas le droit à des acteurs non médicaux de réaliser des tests de dépistage du VIH.

Le rapport du CNS (Conseil National du Sida) 2006 sur l'évolution du dispositif de dépistage en France et le rapport Yeni 2008 envisagent l'utilisation des tests à résultats rapides dans le cadre d'un dépistage par des structures associatives. Les recommandations de l'HAS (Haute Autorité de Santé) 2008 reconnaissent une place à des acteurs non professionnels de santé dans l'usage des TDR dans le cadre d'un projet soumis à évaluation. La ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, suivant la position de la DGS (Direction Générale de la Santé), est favorable aux expérimentations menées par les associations dans le cadre d'un protocole de recherche biomédicale.

C'est dans ce contexte favorable, que l'ANRS et AIDES se sont associées dans un projet de «recherche bio-médicale». Le projet ANRS DRAG'TEST est piloté par l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales, et organisé, à Marseille, en étroite partenariat avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône. En répondant à des critères précis, il a pour objectif d'évaluer la faisabilité et l'acceptabilité d'une nouvelle offre de dépistage, la satisfaction des personnes dépistées et la compétence des acteurs communautaires à prendre en charge le dépistage du VIH. L'investigateur coordonnateur de l'étude est le Dr Chantal Vernay-Vaïsse (chef du service Prévention-IST-Cancers-Vaccinations du Conseil général des Bouches-du-Rhône).

**C'est la première fois** qu'une telle recherche est menée dans le cadre d'une convention tripartite entre :

- l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales,
- une association, AIDES
- et une institution, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, dont l'engagement a permis que la recherche se déroule au sein d'un centre de dépistage, et en lien constant avec les équipes du centre.

Cette recherche va comparer l'impact de deux types de proposition de dépistage auprès des HSH qui s'adressent aux centres de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) : dépistage classique CDAG versus dépistage rapide avec un entretien de prévention réalisé par les acteurs de AIDES. Le déroulement de la recherche, depuis le tout début de sa mise en place (depuis déjà plus d'une année) est réalisée avec l'implication et le soutien de l'ensemble des équipes du Centre d'information et de dépistage anonyme et gratuit St-Adrien à Marseille. La connaissance de terrain et l'implantation des structures de prévention créées et mises en place par le Conseil général des Bouches-du-Rhône a permis de mettre en place cette expérimentation dans les meilleures conditions.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône est investi depuis longtemps dans la lutte contre le VIH auprès des associations (1er soutien historique local d'AIDES), mais aussi dans ses services en ayant créé dès 1987 des Centres de dépistage Anonymes et Gratuits au sein des dispensaires anti-vénériens, appelés actuellement Ciddist . Ces consultations par des professionnels formés à l'accueil, à l'écoute dans une démarche de prévention et de dépistage de l'infection VIH, des hépatites ont toujours été couplées au dépistage et à la prise en charge des Infections Sexuellement Transmissibles comme le recommandent actuellement l'HAS. Pour le Conseil général des Bouches-du-Rhône, il est impératif d'augmenter les possibilités de recours aux tests par l'utilisation des tests à résultat rapide, que ce soient par les équipes des CDAG, en particulier lors de leurs actions hors les murs, lors de consultations médicales, mais aussi par des associatifs formés. C'est dans ce cadre, qu'il a d'emblée répondu très favorablement à ce projet de recherche. Ce protocole permettra également une meilleure connaissance du dispositif CDAG CIDDIST par certains HSH dans un contexte de recrudescence des IST dans cette population.

A travers cette recherche, l'objectif commun des partenaires est :

- de faire évoluer la législation en vigueur en France,
- d'élargir l'offre de dépistage,
- de favoriser l'accès à une connaissance la plus précoce possible du changement de statut sérologique et aux modifications de comportements qui l'accompagnent,
- de permettre aux HSH, qui pratiquent un recours régulier au dépistage d'intégrer celui-ci dans une stratégie satisfaisante de réduction des risques,
- d'augmenter la qualité du vécu et la satisfaction du dépistage pour les HSH qui prennent le plus de risques en s'appuyant sur un conseil en prévention communautaire,
- d'intégrer le dépistage dans le continuum des actions de prévention associative.

## La recherche ANRS DRAG'TEST

L'enquête ANRS DRAG'TEST est nationale.

Elle se déroulera dans 5 CDAG : à Marseille, Nice, Toulouse et Paris (2 CDAG).

680 personnes participeront à l'étude.

A Marseille, l'étude se déroulera :

**le jeudi soir  
de 18h00 à 20h00**

**au CIDAG-CIDDIST St-Adrien CG13**

Centre d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit  
Centre d'Information, de dépistage et de Diagnostic des IST

10, rue St-Adrien • Marseille 8°

Métro : Castellane ou Périer

### Les intervenants du projet de dépistage communautaire

De l'accueil au rendu des résultats, les intervenants, volontaires et salariés, font partie d'une équipe spécialisée sur le projet. Ils ne sont pas recrutés sur la base d'une qualification médicale ou paramédicale. Ce sont des militants de l'association qui se sont portés volontaires pour cette action.

Ils ont reçu une formation portant sur :

- le protocole d'intervention
- les dimensions éthiques et réglementaires liées au dépistage et à la recherche biomédicale
- la pratique d'un counselling adapté et formalisé (entretien de type motivationnel)
- la réalisation et la lecture du test à résultat rapide
- l'accompagnement et soutien des personnes diagnostiquées positives

Comme tous les intervenants de AIDES (volontaires et salariés) ils ont par ailleurs suivi une formation initiale assurée par l'association et se sont engagés au respect d'une charte éthique portant notamment sur le respect de l'autonomie des personnes accueillies et sur les obligations de confidentialité.

### Le test de dépistage à résultat rapide

Le test rapide de dépistage du VIH retenu est le test VIKIA<sup>®</sup> HIV 1/2 du laboratoire Biomérieux. Il est agréé par les Autorités de Santé françaises et européennes.

Il a été choisi pour :

- Ses critères de qualité
- Ses larges capacités de détection du VIH-1, VIH-2 et des différents sous-types et recombinants
- Sa praticité et sa simplicité d'utilisation : cassette plastique unitaire, une seule manipulation, utilisation sur sang capillaire
- Sa stabilité de conservation (4-30°C)



## La réalisation du test

### 1- Echantillon

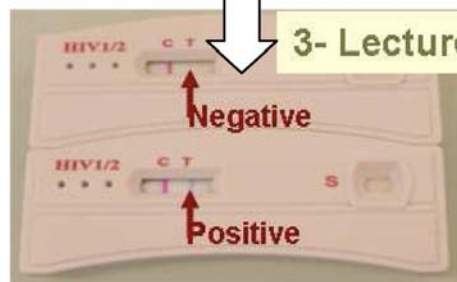


### 2 – Deposer le sang + une goutte de tampon



30 minutes

### 3- Lecture



⇒ Le test à résultat rapide permet de connaître le statut sérologique d'une personne 3 mois après la prise de risque. Le résultat est connu 30 minutes après le test.

**Mais ATTENTION : nous sommes ici dans le cas d'une recherche biomédicale, et le protocole indique bien qu'il faut que la personne dispose de DEUX HEURES pour réaliser toutes les étapes de la recherche.**

Les professionnels des CDAG, après l'acceptation du protocole par les personnes, réaliseront les tests classiques nécessaires pour l'étude. De même, l'étude est prévue lors d'un créneau d'ouverture classique du CDAG où l'ensemble de l'équipe des CDAG travaillera de l'accueil à la réalisation du test contrôle avec les intervenants associatifs. Les professionnels du centre ont travaillé aux côtés des militants associatifs pour permettre l'élaboration de ce protocole mais aussi sa réalisation. Ce travail est possible grâce au professionnalisme de tous et à une grande confiance mutuelle.

## La promotion de la recherche ANRS DRAG'TEST

Les supports de la campagne de promotion : **Affiches, cartes de visite et cartes postales** sont diffusés dans les lieux des actions de terrain de l'association AIDES, par l'ensemble des partenaires associatifs, établissements gays, et par les partenaires institutionnels.



La diffusion de la campagne de promotion est soutenue par le SNEG (Syndicat National des Etablissements Gays)

ANRS DRAG'TEST bénéficie également d'un affichage sur l'ensemble des sites des partenaires, d'une diffusion via Facebook, de partenariats promotionnels avec les sites et la presse gay (la revue Têtu par exemple) et d'un site dédié projets de recherches DRAG TEST et COM'TEST (<http://depistage.aides.org>)

Plus d'infos sur :



### Contacts presse

#### Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Annick BONIFAY, attachée de presse : 04 91 21 15 25

#### AIDES

Anne-Lyse MOTTE, *Chargée de communication délégation régionale* :  
04 96 11 62 64 • 06 09 75 79 92

#### ANRS,

Marie-Christine SIMON, *Responsable du service Information scientifique et communication* : 01 53 94 60 30